

# Les Françaises au Service de la Nation

Nous avons publié dans notre dernier numéro le rapport de Mrs. Martin de Sélincourt montrant le travail d'organisation nationale réalisé par les femmes anglaises. Aujourd'hui nous voudrions indiquer aux groupements féministes et aux Françaises qui nous lisent ce que nous attendons d'elles pour arriver à un résultat analogue.

Comme nous l'avons déjà dit, des Comités d'entente des « Françaises au Service de la Nation » sont en voie d'organisation dans tous nos départements. Mais certaines déléguées ignorent encore comment elles doivent procéder : c'est à elles et aux personnes qui désirent nous aider, que s'adressent aujourd'hui ces quelques explications.

## I

Pour former un Comité d'Entente départemental de F.S.N., le bureau national de Paris désigne quelques personnalités particulièrement bien placées pour agir auprès des préfetures. Il demande ensuite à ces déléguées de se réunir et d'étudier comment elles pourront elles-mêmes faire appel à tous les groupes féminins locaux.

Le premier travail de ce Comité consistera à distribuer l'appel et les questionnaires que nous reproduisons par ailleurs, à recueillir les réponses, à les classer méthodiquement.

Le but essentiel de nos Comités d'Entente est en effet d'atteindre le plus grand nombre possible de femmes; de leur faire signer les questionnaires et d'examiner ensuite quelles sont, parmi ces signataires, celles qui pourraient éventuellement sous-

crire un enrôlement civil à la Préfecture.

Nombreuses seront les compétences requises par les autorités en cas de conflit, et c'est dès maintenant que les listes doivent être dressées après examen attentif des candidates — et s'il y a lieu préparation professionnelle des candidates.

Ajoutons qu'en dehors de ces engagements de « mobilisation civile », les Comités auront un fichier pour l'enrôlement des bénévoles, dont nous souhaitons également la préparation immédiate pour les utiliser au mieux des besoins présents.

## II

Le Comité des F.S.N. doit, dès sa constitution, entrer en relation avec la Préfecture. Comme nous l'avons déjà signalé, il existe dans chaque Préfecture une commission officielle qui s'occupera de toutes les questions concernant l'organisation nationale en cas de conflit. Puisque tel est aussi le but primordial des F.S.N. puisqu'elles sont accréditées auprès des Préfets par le Ministère de l'Intérieur, il serait souhaitable que le Préfet veuille bien choisir lui-même parmi les membres de nos Comités d'Entente la ou les personnes qui pourront faire partie de la Commission préfectorale et servir éventuellement de liaison entre les F.S.N. et la Préfecture.

En dehors même des questionnaires à distribuer, des fichiers à tenir, qui pourra être le rôle immédiat des associations réunies en un Comité d'Entente?

(La fin, page 4.)

# Les Françaises au Service de la Nation

— Fin —

Il est difficile d'énumérer ici et dès maintenant les services qu'elles auront à remplir. En fait, les initiatives officielles devront venir de l'administration préfectorale et « les Françaises au Service de la Nation », par leurs différentes organisations, serviront de « service social » soit pour l'organisation éventuelle des besoins de la défense nationale, soit pour répondre aux besoins immédiats. Notre but essentiel est en effet de faire œuvre utile en cas de conflit. Mais là ne doit pas se borner notre rôle. Comme le font d'ailleurs les Croix-Rouges, nos Comités devront également se mettre à la disposition de l'administration chaque fois qu'il y aura dans le département une « calamité publique », telle qu'une inondation, un accident grave, ou comme à l'heure présente, le lamentable exode des réfugiés espagnols. La bonne volonté de l'administration, le dévouement des infirmières pourront dans de telles circonstances être utilement complétés par des visiteuses sociales bénévoles bien préparées.

## III

Dans son très bel exposé, Mme de Sélincourt a très justement insisté sur le rôle important rempli par les femmes anglaises pour la préparation de l'évacuation en cas de guerre. Nous pensons qu'il y aura là aussi un effort tout particulier à assumer par nos Comités français.

Certains départements sont des départements d'évacuation, d'autres des départements d'accueil; il faut donc que dès maintenant, les différentes sections des F.S.N. entrent en rapport les unes avec les autres pour étudier comment elles pourraient aider les services publics à bien organiser et réaliser le travail de liaison. Dans les départements d'évacuation, par exemple, comme ceux de l'Est, il y aura lieu de préparer les populations et de leur expliquer les précautions à prendre, les formalités à remplir, et d'autre part de veiller à ce qu'elles soient reçues le mieux possible dans leur département d'accueil.

C'est dans ces derniers départements que les femmes auront un rôle particulièrement délicat à remplir, car les lieux d'accueil seront le plus souvent à la campagne et il est bien certain qu'ils n'offriront pas toujours tout le confort, ni même, ajoutons-le, toute la salubrité, et la propreté nécessaires pour accueillir sans danger les évacués des autres départements.

Dans une troisième catégorie de départements, il y aura, en cas de guerre, évacuation des villes dans les campagnes. C'est là, croyons-nous, où les Comités d'Entente pourront rendre les plus grands services parce qu'ils seront sur place et pourront

à la fois veiller au départ et à l'arrivée des évacués.

## IV

Bien entendu, pour faire un travail utile, il faudra des femmes bien préparées. En ce qui concerne les emplois civils rétribués, nous nous entendrons avec les services techniques, quant aux bénévoles, nous les répartirons au mieux. Naturellement, nous dirigerons vers les sociétés de la Croix-Rouge toutes celles qui voudront devenir des infirmières expertes et capables.

Celles qui voudront se dévouer à la propagande de la Défense Passive seront envoyées aux Assistantes du Devoir National, afin qu'elles puissent le moment venu instruire les populations des dangers qu'elles peuvent courir et des précautions qu'elles auront à prendre. Nous devons également diriger vers les Assistantes du Devoir National toutes celles qui voudront dans les villes menacées par les gaz, rendre des services dans les postes de secours.

Mais en cas de conflit, il nous faudra aussi des jeunes filles dévouées pour aider les mères de famille qui d'un jour à l'autre devront se substituer aux pères mobilisés pour subvenir aux besoins du foyer. Il faudra également des femmes de bonne volonté pour tous les foyers de soldat et autres organisations sociales touchant l'armée. D'autre part, les œuvres privées occupant un personnel social devront peut-être envoyer une partie de leurs infirmières ou de leurs visiteuses au front et utiliser des bonnes volontés pour les remplacer.

C'est pour satisfaire à tous ces besoins, pour préparer tout ce travail qui est considérable, que, dès maintenant, doit s'organiser dans tous les départements un Comité d'Entente des Françaises au Service de la Nation.

Certaines de nos amies sollicitées par nous ont répondu que pour ne pas faire venir la guerre, il ne fallait pas la préparer. Nous tenons à réfuter ici cette objection qui nous paraît vraiment indigne de femmes réfléchies. Quand on déclare que des superarmements peuvent inciter à la guerre, la question est déjà discutable, car en ce moment, hélas! il faut être bien armé pour éviter d'être attaqué; mais en ce qui concerne la préparation des Françaises à leurs devoirs civiques et sociaux, en cas de guerre ou de calamité publique, l'argument a encore moins de valeur.

Nous croyons au contraire que plus nous serons organisés, plus nous nous rendrons compte de la quasi-impossibilité de passer à toutes les éventualités et de faire un travail absolument parfait; et notre horreur de la guerre sera d'autant plus forte que nous aurons conscience de l'insuffisance de nos efforts en face des destructions et des calamités qu'elle engendre. Personne à l'heure actuelle ne peut son-

ger à lutter efficacement contre les désastres d'un conflit armé. Nous devons essayer d'organiser des cadres pour sauver ce qui peut être sauvé; et apporter un peu d'ordre et de méthode dans les secours, car l'improvisation est bien dangereuse et ce sont des vies humaines qui paient la négligence ou la carence des services publics et privés. Rappelons nous les premiers mois de la dernière guerre et tous les jeunes qu'on aurait pu sauver du tétanos si toutes les précautions avaient été prises; Rappelons nous aussi les morts dues à la typhoïde faute de baignoire dans certaines formations sanitaires. Actuellement, le problème se complique, et nul n'ignore que les populations civiles seront en danger si toutes les précautions ne sont pas prises. C'est en grande partie pour répondre à cette nécessité que se sont groupés les F.S.N.

A l'heure où s'organisent les forces féminines, nous estimons que les féministes n'ont pas le droit d'ignorer la tâche qui leur incombe et les responsabilités qui leur reviennent.

Certaines déclarent, paraît-il, que n'ayant pas le droit de vote, n'ayant pas voulu la guerre, elles n'ont pas à se préoccuper de ses conséquences.

Bien entendu, nous ne pouvons accepter de tels arguments. Nous demandons le bulletin de vote parce que nous y avons droit. Mais si demain nous sommes attaqués ce n'est pas parce que nous aurions le bulletin de vote que les événements seraient différents. Ne cherchons pas de prétexte pour ne pas nous mettre au travail et disons-nous surtout que ce n'est pas au moment où les pouvoirs publics nous donnent la possibilité de collaborer avec eux que nous devons refuser notre concours et ne pas faire pleinement notre devoir de Françaises. Que celles de nos amies qui n'ont pas encore été sollicitées et qui veulent bien nous aider, nous écrivent spontanément; elles feront leur devoir et nous rendront service. Dans quelques départements encore, nous n'avons personne pour constituer les Comités d'Entente; mettez-vous donc sans tarder en rapport avec nous ou avec l'une des associations signalées du tract.

Nos lectrices pourront s'adresser au journal pour tous renseignements complémentaires et pour toutes les demandes de tracts. (Direction de *La Française*, 53, rue Scheffer.)

Le moment est venu de nous affirmer. Nous attendons avec confiance les réponses de nos amies féministes sûres qu'elles seront heureuses de mettre une fois de plus leurs capacités et leurs bonnes volontés au service du Pays.

C. Brunshvicg.

1939-6211-03

n° 1281